

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 22 (1920)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

XLI^e Assemblée générale, tenue à Moudon, le 30 septembre 1922.

Première journée.

La séance est ouverte à 16 heures, dans la salle du Tribunal de Moudon, mise à la disposition de la Société par les autorités. Elle est présidée par M. Ed. Audeoud, membre du comité et ancien vice-président.

Sont présents : MM. Ed. Audeoud, H. Cailler, F. Ducrest, E. Dunoyer, Th. Grossmann, J. Jeanprêtre, Aug. Künzler, E. Lang-Schneebli, E. Lugrin, Alph. Meyer, Léon Montandon, M. de Palézieux-du Pan, Dr A. Röhrich, G. Wüthrich, au total quatorze membres.

On remarque, en outre, dans l'assistance, la présence de M. Crisinel, préfet, de M. Cherpillod, syndic de Moudon, et de quatre dames.

Sont excusés : MM. A. Babut, A. Blanchet, Paul Bordeaux, L. Forrer, membres d'honneur ; E. Demole, président, R. Abt, F. Blatter, W. Fürstenberg, E. Gerber, Dr G. Grunau, F. Haas, E. Hahn, E. Henrioud, H. Jarrys, Dr H. Lehmann, A. Mettler, A. Michaud, S. Ribary, Visart de Bocarmé, Dr R. Wegeli.

L'ordre du jour prévoit la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale. Ce document ayant été publié *in extenso* dans la *Revue* (t. XXII, p. 271 et suiv.), cette lecture n'est requise par personne et sa teneur est tacitement approuvée.

Il est donné connaissance ensuite du rapport de M. Eug. Demole, président, lequel constate les moments difficiles que traversent actuellement les sociétés historiques en général. Le recrutement est laborieux, car la jeunesse est plus disposée à pratiquer les sports qu'à s'occuper de travaux de cabinet. En outre, les frais d'impression et d'illustration sont excessifs.

Le rapport mentionne le décès de MM. Nicolò Papadopoli, membre d'honneur, Homberg et Rudolph ; il enregistre, par contre, l'admission au cours de l'exercice de sept nouveaux membres.

Il constate avec satisfaction la reprise de la frappe d'un jeton de présence pour l'assemblée. Ce jeton est à l'effigie du peintre Eug. Burnand.

Il relate le fait que le Département fédéral des Finances a demandé au comité de la Société de désigner un membre du jury appelé à juger le concours pour la nouvelle pièce de 5 francs. M. le Dr Wegeli, directeur du Musée de Berne, a été choisi à cet effet.

Il fait enfin quelques réflexions sur le concours même et émet le vœu qu'en semblable occasion les artistes soient exactement renseignés sur la différence fondamentale qu'il y a entre une monnaie et une médaille, la technique de l'une n'étant pas la technique de l'autre, ce que nos graveurs actuels ont l'air d'ignorer.

M. Grossmann s'excuse de ne pas présenter de bilan; les comptes seront bouclés avec l'année civile, c'est-à-dire à fin décembre 1922, ce qui a certains avantages. Nous possédons un avoir de 10,300 francs, grâce au legs de feu notre collègue Alfred Geigy, mais comme le trésorier ne donne aucune précision sur ce que nous pouvons devoir, il est impossible de se faire une idée, même approximative, de la situation financière de la Société.

Personne ne fait d'observation ni ne demande la parole sur ce rapport sommaire.

De ce qui précède, les vérificateurs des comptes n'ont pas eu à formuler d'observations; ils sont confirmés dans leurs fonctions.

La désignation du lieu de la prochaine assemblée générale donne lieu à un échange de vues plus animé.

M. de Palézieux relève que ce sera le tour de la Suisse alémanique à nous recevoir et préconise la ville de Soleure, dont il vante le charme.

M. Grossmann ne peut qu'être d'accord pour le choix de Soleure, mais il fait observer que les assemblées générales, si modestes soient-elles, ne s'organisent pas toutes seules; de ce fait nous ne pouvons les tenir n'importe où. Nous sommes forcés de choisir une localité où nous avons des sociétaires. A côté de Soleure, on pourrait aussi désigner Thoun, la gracieuse petite ville bernoise de l'Oberland, mais ici comme là nous n'avons aucun membre. M. Grossmann cite encore le nom d'Engelberg, qui est dans le même cas.

Pour ne pas prolonger le débat, on décide de laisser au comité le choix du lieu qui aura le privilège de nous recevoir.

On passe ensuite à la discussion de la proposition du comité rela-

tive à la sortie de la Société du Congrès des sociétés suisses d'histoire. Le comité motive sa décision par des raisons très analogues à celles qui ont amené la démission de la Société suisse de préhistoire.

M. Audeoud résume ces raisons, à savoir : 1° qu'aucun des membres du comité actuel n'a les loisirs nécessaires pour organiser une réunion aussi complexe qu'est un congrès fréquenté par un grand nombre de participants ; 2° que la Société, dont le budget est très serré, ne peut assumer — sans compromettre son existence même — les frais que comporte pareille réunion ; 3° qu'aucun de ses membres ne possède les compétences qu'il faudrait pour élaborer une publication de fête analogue à ce qui s'est fait précédemment.

M. Montandon est désagréablement surpris de la décision du comité et il est d'avis que nous devons conserver un contact très étroit avec les sociétés historiques qui forment le congrès ; il ne croit pas à l'impossibilité de trouver à Genève les bonnes volontés nécessaires à l'organisation des assises de ces sociétés. En conséquence, il estime que notre sortie de la fédération n'est pas indiquée et qu'elle serait une erreur.

M. l'abbé Ducrest s'associe pleinement aux paroles de M. Montandon et insiste d'une façon particulière pour que nous ne maintenions pas notre démission. Il croit savoir, du reste, que la Société suisse de préhistoire revient sur sa détermination. De plus, il est à même d'informer l'assemblée que M. V. van Berchem, président du Congrès des Sociétés suisses d'histoire, a pris la décision de ne pas convoquer le prochain congrès avant 1925.

M. van Berchem comprend très bien qu'avec ses seules forces la Société suisse de numismatique ne peut présider à l'organisation du Congrès ; deux sociétés pourraient s'en occuper. En terminant, M. Ducrest réitère ses regrets pour la décision prise et renouvelle son vœu formel que la Société ne se retire pas du Congrès.

M. Audeoud remercie l'orateur précédent de ses explications et propose, étant données celles-ci, que la décision à intervenir soit renvoyée à l'assemblée de 1923. D'ici là, le comité pourra remettre à l'étude toute la question.

Il fait ressortir que cette façon de faire est le résultat de deux faits qui constituent des faits nouveaux : 1° la détermination de M. Victor van Berchem, président du Congrès, de ne pas le convoquer avant 1925 ; 2° l'organisation de ce congrès ne peut et ne doit pas reposer uniquement sur la Société suisse de numismatique.

M. Grossmann tient à dire que ce n'est nullement mauvaise volonté

si le comité fait sa proposition, mais Genève se doit à elle-même et ne peut, sans déroger, faire moins bien que ce qui s'est fait, soit à Fribourg, soit à Lucerne. Si l'on pouvait compter sur la participation de la Société générale d'histoire suisse, on verrait alors en quelle mesure on pourrait aider à cette organisation.

Personne ne demandant la parole, on vote le renvoi de la solution définitive de ce tractandum à la prochaine assemblée générale.

Il n'est fait aucune proposition individuelle. La partie administrative étant terminée, on passe aux communications scientifiques.

M. le professeur E. Lugin lit un travail sur les médailles frappées en 1856 en commémoration du terrible tremblement de terre qui ravagea Bâle en 1356 (cf. *Revue suisse de Num.*, t. XXII, p. 328).

Il est ensuite donné connaissance d'un mémoire de M. le président Eug. Demole, sur le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice et la valeur du sou d'Agen en 1115 (cf. *Revue suisse du Num.*, t. XXIII).

Les deux travaux annoncés par M. le Dr G. Grunau ne sont pas communiqués, leur auteur étant absent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 45, puis sous la conduite d'obligeants *ciceroni*, les participants se dirigent vers l'église pour la visiter.

Ce bel édifice, de style gothique, fut construit au début du XIV^e siècle ; l'intérieur rappelle en moins grandiose la cathédrale de Lausanne. Comme mobilier, on y remarque la table de communion soutenue par six pieds formés par des socles de fonts baptismaux, la table devant la chaire posée sur un grand bénitier et la chaire elle-même.

Il renferme surtout vingt-deux stalles fort belles, datant du XVI^e siècle. Placées en trapèze dans le chœur, elles n'ont pas toujours été en cet endroit, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'examen des angles.

Les stalles hautes, comme c'est souvent le cas, représentent alternativement un prophète et un apôtre, chacun d'eux tenant devant lui un phylactère sur lequel se trouve inscrit : pour les apôtres un passage du *Credo* et pour les prophètes un passage de la révélation faisant concordance avec ce que proclame l'apôtre.

Ce chef-d'œuvre d'ébénisterie nécessiterait une délicate et intelligente restauration. Tout l'ensemble vaudrait la peine d'une étude descriptive minutieuse bien propre à tenter un érudit.

On regrette l'absence complète de vitraux aux fenêtres, à la grande verrière surtout. Le peintre Eug. Burnand qui, sauf erreur de notre

part, a peint les cartons pour les vitraux d'une église bernoise, ne se fût pas refusé à faire de même pour le temple de sa ville de prédilection.

Après la visite de l'église, on fait le tour de la petite cité, riche en morceaux d'architecture de toute époque. Parmi ceux-ci, on admire les constructions du Vieux-Bourg, dont les fenêtres géminées et fleuries sont un régal pour les yeux. Mais là aussi on peut constater avec regret que l'utilitarisme moderne a fait commettre de véritables méfaits. On s'arrête quelques instants devant la maison qui a abrité l'exécuteur du major Davel.

L'heure avançant, on passe plus rapidement devant la fontaine Moïse et la maison d'Arnay, édifice de l'époque bernoise, avec son toit immense avançant sur la rue. On remarque encore la maison des États de Vaud, dont la curieuse arche d'entrée, surmontée d'une armoirie flanquée à gauche et à droite de lacs d'amour, rappelle que, dès le ^{xiv}^e siècle, les comtes de Savoie firent bénéficier Moudon de leurs faveurs.

Le banquet officiel a lieu à 20 heures, non à l'hôtel de la Gare, comme le porte la circulaire de convocation de l'assemblée, mais à l'hôtel du Pont.

Ce repas est fort gai, agrémenté qu'il est par les conversations provoquées par les belles choses vues ou simplement entrevues.

Au dessert, M. A. Meyer, désigné comme major de table, donne connaissance des télégrammes de MM. Eug. Demole, président, H. Jarrys, secrétaire, et F. Haas, de Lucerne, ce dernier au nom des collectionneurs lucernois ; tous font des vœux pour la pleine réussite de notre petite fête.

M. Grossmann distribue le jeton de présence aux assistants. Cette charmante pièce obtient un légitime succès, bien que ceux qui ont connu le peintre Eugène Burnand, à l'effigie duquel il est frappé, ne trouvent pas la ressemblance parfaite. Les documents mis à la disposition de notre collègue, M. Milo Martin, son auteur, ont été insuffisants, de sorte que celui-ci, qui n'avait jamais vu Burnand, ne pouvait mieux faire.

M. Audeoud remercie les autorités d'avoir eu l'amabilité de se faire représenter à la séance de l'après-midi et au banquet du soir. Il salue la présence de M. Crisinel, préfet, et de M. Cherpillod, syndic. Il remet à ces deux messieurs le jeton de présence et au dernier, pour les collections de Moudon, un exemplaire en bronze et en argent de ce même jeton.

M. de Palézieux déplore la convocation tardive de l'assemblée qui, cette année, coïncide avec celle de la Société suisse d'héraldique, de telle sorte que ceux qui font partie des deux sociétés ont dû ignorer l'une des deux.

M. Audeoud répond que le comité s'est vu dans l'obligation de renvoyer la convocation de l'assemblée huit jours plus tard que cela n'avait été primitivement fixé et cela pour permettre l'achèvement du jeton. De plus, le comité ignorait absolument la date de la réunion de la Société suisse d'héraldique.

M. Crisinel, préfet, porte la santé de M. Eug. Demole et fait des vœux pour la prospérité de notre Société.

M. le syndic Cherpillod porte, lui aussi, la santé de notre président, puis, dans un langage imagé, il fait un rapprochement très poétique entre le pays verdoyant et accidenté qui nous accueille et la science des monnaies.

M. A. Meyer, en un français quelque peu archaïque, raconte d'une façon humoristique les démêlés qu'eut le sieur Ildefons avec le seigneur de certaine localité au sujet d'une trouvaille de monnaies faite sur les terres d'iceluy. L'événement, qui amena l'intervention des officiers et des chasse-coquins du seigneur, a fait jaser les bourgeois d'une petite ville qui n'est pas éloignée de Moudon.

L'affaire ne se termina pas à l'avantage du sieur Ildefons qui, sans être précisément dans son tort, avait cependant celui très grand de devoir lutter, lui pot de terre, contre le pot de fer.

Au cours de la soirée, M. Grossmann fit circuler une fort belle plaque de Prudhomme, frappée à l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Molière et trois pièces en électrum des Helvètes, appartenant au Musée de Genève (cf. L. Coraggioni, *Münzgeschichte der Schweiz*, pl. I, fig. 14).

Pendant que les uns allaient se reposer, les autres continuèrent à deviser, *inter pocula*, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ainsi se termina la première journée de l'assemblée de Moudon.

Seconde journée.

Au début de la journée, qui s'annonce radieuse, quelques privilégiés reçoivent l'hospitalité de notre collègue, M. A. Meyer, et admirent ses belles collections.

Pendant que les uns tournent et retournent les monnaies, les autres examinent les étains et leurs marques de potier. Mais, à contempler des curiosités, le temps passe vite et à 9 heures nous nous dirigeons vers la gare pour prendre le train qui doit nous emmener à Avenches.

En chemin, nous faisons une courte halte à la cure pour donner un coup d'œil aux semaises d'église (grands vases d'étain destinés à contenir le vin de la communion). Ces vases remontent à l'année 1638 et ont été déclarés monuments historiques par l'État de Vaud. Ils font l'admiration de tous.

Nous partons de Moudon au moment où les cloches de l'église répandent dans l'air la superbe symphonie de leur sonnerie. Cette sonnerie passe pour être la plus belle du canton de Vaud.

A notre arrivée à Avenches, nous nous rendons immédiatement à l'hôtel de la Couronne, où nous déjeunons. Le repas est honoré de la présence de M. Fornerod, syndic, et de M. F. Blanc, ancien avocat et vice-président de l'association *Pro Aventico*.

Au dessert, M. Audeoud remercie ces deux messieurs d'avoir bien voulu accepter notre modeste invitation et il leur remet le jeton de présence.

M. le syndic rappelle qu'il avait assisté à l'assemblée d'Avenches, en 1898; il fait des vœux pour la prospérité future de la Société et nous prie d'accepter un vin d'honneur offert par la municipalité. Personne ne fait à cette prière la plus légère objection.

Au sortir de table, nous nous rendons sur la terrasse du Musée où, fouettés par une petite bise aigrette, nous écoutons la conférence que M. Blanc veut bien nous faire sur *Aventicum*. Malgré la bise, tout le monde tient bon, captivés que nous sommes par une science où la solidité du fond ne le cède en rien à l'élégance de parole du conférencier.

M. Blanc, pour qui l'archéologie romaine ne semble pas avoir de secrets, nous fait revivre sans effort la vie d'*Aventicum*. Saccagée par les Allémanes au III^e siècle, cette localité fut ruinée de fond en comble au IV^e.

Du lieu où nous sommes, le regard suit à l'horizon la ligne monotone du Jura, il s'arrête sur les prés et les champs coupés d'arbres revêtus de leur feuillage d'automne; à quelques kilomètres de là chatoie le lac de Morat dont le nom seul — qu'on le veuille ou non — évoque les hauts faits des Confédérés, mais il faut un réel effort de pensée pour se figurer que sur le sol que nous foulons de nos pas

s'élevait une importante agglomération humaine, importante autant par son étendue que par sa beauté.

D'Aventicum, il ne reste debout que quelques rares vestiges. Pour avoir une idée de ce qu'a pu être cette cité, il faut remuer le sol et rendre visite au Musée d'Avenches.

M. Blanc attire successivement notre attention sur le mur d'enceinte, les cimetières, les monuments publics, les inscriptions, les objets et les monnaies retrouvés au cours de fouilles qui se poursuivent depuis des années, suivant les ressources du moment.

Tous ces renseignements et d'autres encore sont consignés dans le *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, de telle sorte que nous nous dispensons d'allonger ce compte rendu. Nous renvoyons à ce précieux périodique ceux qui désireraient augmenter leurs connaissances sur Aventicum.

Après la substantielle préface que nous venons d'entendre, nous allons visiter ce que les barbares anciens et les modernes vandales ont bien voulu laisser et nous entrons au musée.

Ce bâtiment est une sorte de tour carrée, construite au ^{xvii}^e siècle par les Bernois pour servir de maison de la dîme. Il repose sur de puissantes assises romaines qui ne sont rien moins que les trois entrées de l'amphithéâtre, qui est à proximité immédiate. Étaient-elles destinées aux autorités, aux spectateurs, aux gladiateurs ? Par laquelle des trois amenait-on les fauves dans l'arène ? Mystère !

L'amphithéâtre, qui pouvait contenir sept mille personnes, n'est plus lui-même qu'une vaste cuvette recouverte de gazon que broutent paisiblement et chèvres et moutons.

Revenons au Musée. Celui-ci est très riche en morceaux de sculpture, en inscriptions, en statuettes ; il contient une belle collection de monnaies, collection peut-être unique, puisque toutes les pièces qui la composent ont été trouvées sur place.

Le sol d'Avenches est en effet saturé de monnaies, il ne se remue pour ainsi dire pas un mètre cube de terre sans qu'on n'en rencontre ; c'est ce que M. Blanc avait tenu à constater à la fin de sa conférence et ce qui l'amène à nous poser les questions suivantes :

1° Pourquoi les Barbares dédaignèrent-ils les monnaies romaines répandues dans les ruines d'Aventicum ? Ce dédain est d'autant plus inexplicable qu'ils ont frappé des monnaies dont il faut chercher le prototype parmi les monnaies romaines.

2° Comment expliquer que jusqu'ici on n'ait retrouvé aucune mon-

naie de Julien l'Apostat, alors qu'elles ne sont point rares, pas plus en Suisse qu'ailleurs ?

3^o Otacilie, épouse de l'empereur Philippe l'Arabe qui régnait de 244 à 249 ap. J.-C., était-elle originaire d'Aventicum, où l'on a retrouvé des glorieux vestiges de trois générations d'Otacilius et où les monnaies d'Otacilia sont assez fréquentes ?

Sur le moment, ces questions restent sans réponse. Elles nécessiteraient d'être examinées de près pour qu'on y puisse répondre de façon plausible.

L'exposition de tout ce qui est conservé au Musée est rendue malaisée à cause des richesses mêmes dont nous avons parlé plus haut ; l'entassement des objets nuit à leur mise en valeur. Ce défaut provient aussi en partie de l'édifice qui, détourné de sa destination première, est loin d'être l'idéal pour un musée.

Les monnaies demanderaient à être nettoyées, leur présentation y gagnerait ; de plus, nombreuses sont celles qui sont exposées à contre-jour, ce qui en rend l'examen particulièrement difficile.

Un des objets qui retient plus particulièrement notre attention est un coin gaulois, qui passe pour unique et qui a servi à la frappe de pièces très analogues à celles que M. Grossmann avait fait circuler au cours du banquet de la veille.

On en trouvera la description dans le *Guide du Musée d'Avenches* d'Emile Dunant, p. 60, pl. IX, fig. 2.

La visite des collections terminée, nous faisons le tour des ruines en commençant par les portes de l'amphithéâtre qui, comme nous l'avons dit, servent d'assises au bâtiment du Musée, puis nous nous rendons au Cigognier, sorte de colonne haute de 12 mètres et qui formait le pilier d'angle d'un vaste édifice rectangulaire dont on ignore la destination.

De là, nous passons devant ce qui reste du théâtre. Les initiés seuls peuvent le reconstituer, ce bâtiment ayant été utilisé — ainsi que beaucoup d'autres du reste — comme carrière pour la construction des villages voisins. On prétend même qu'on retrouve dans l'église abbatiale de Payerne des matériaux qui proviendraient d'Avenches.

La crise économique, qui sévissait en Suisse au début du XIX^e siècle comme elle y sévit aujourd'hui, hâta la destruction du théâtre, car la municipalité occupa les chômeurs d'alors à le démolir.

Les vieilles pierres, qui à notre époque ne parlent pas à la foule,

n'avaient pas encore éveillé l'attention des savants dans leur généralité. Le respect dû aux vestiges du passé était chose inconnue.

Du théâtre, nous nous acheminons vers la porte de l'Est, c'est-à-dire vers le lieu où se trouve la section du mur d'enceinte qui est la mieux conservée. Outre la muraille en partie restaurée, on y voit deux des nombreuses tours qui la flanquaient de distance en distance et qui servaient à la défense de la ville. L'une d'elles, la Tornallaz, qui fut exhaussée à une époque inconnue, va être utilisée prochainement comme belvédère.

Avec le pan de mur situé au nord de la gare et celui-ci, de très médiocre conservation, c'est tout ce qui reste de l'enceinte qui entourait la vieille cité; le reste a été anéanti. Cependant ces fortifications avaient un développement d'environ 7 kilomètres.

Cette promenade archéologique terminée, nous regagnons l'hôtel, non sans nous arrêter quelques instants devant le remarquable château d'Avenches, reconstruit par les Bernois au xvi^e siècle, sur l'emplacement d'un édifice plus ancien. Certaines parties, les tourelles notamment, portent la date de 1567.

A l'hôtel, l'un de nous prend la parole et, en quelques mots, remercie M. Blanc pour la leçon qu'il avait préparée à notre intention et M. A. Meyer pour la façon dont il avait organisé notre petite fête. Celle-ci, parfaitement réussie, ne peut laisser que d'agréables souvenirs à tous ceux qui ont eu le privilège d'y assister.

L'heure de la séparation arrive; on se souhaite un heureux retour chez soi et le revoir à l'année prochaine.

H. CAILLER, *bibliothécaire*.

Rapport du président.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Tant que la planète que nous habitons n'aura pas reconquis son assiette économique qui permettra de songer sans appréhension au lendemain, les sciences historiques seront négligées au profit de travaux plus lucratifs ou de distractions plus sportives. Ce sont les sociétés telles que la nôtre qui font les frais de cette situation anormale. Ne pouvant augmenter le nombre de leurs membres, ni le montant

des cotisations, elles sont condamnées à restreindre leurs dépenses pour ne pas disparaître. Telle est l'explication de la rareté avec laquelle continue à paraître notre *Revue*, sans qu'il soit possible, au moins pour le présent, d'y porter remède.

Pendant l'exercice écoulé, nous avons eu le chagrin de perdre, comme membres actifs, MM. F. Homberg, graveur à Berne, ancien sociétaire depuis 1897; le comte Nicolas Papadopoli, membre dès 1894, et Th. Rudolph, depuis 1891. Le dernier fascicule de la *Revue* a déjà parlé de l'activité numismatique des deux derniers, nous reviendrons prochainement sur les travaux de M. F. Homberg, comme graveur. Pour combler ces vides, l'assemblée générale de l'an dernier a reçu comme membres honoraires, MM. Arthur Engel et Léonard Forrer, et comme membres actifs, MM. Dr-méd. O. Bernhardt-Imhoof, à Saint-Moritz; Alfred Brandenburg, banquier, à Lausanne, et Victor Lüthiger, à Zoug. En outre, votre comité a reçu comme membres actifs au cours de l'exercice MM. Marius Côte, à Lyon; Dr A. Engeli, représentant la Bibliothèque de Winterthour; Arnold Mettler, industriel, à Saint-Gall, et G. Wütrich, ingénieur, à Londres.

Malgré les économies à réaliser qui, plus que jamais, sont à l'ordre du jour, votre comité a cependant désiré, et cela à titre d'essai, revenir pour cette année à la frappe de nos jetons. C'est notre collègue, M. Milo Martin, qui a bien voulu se charger de faire revivre la figure sympathique de notre grand peintre suisse, Eugène Burnand, bourgeois de Moudon. Nous sommes certains que cette petite médaille aura du succès auprès de tous ceux qui sont restés attachés à la personnalité et à l'œuvre d'Eugène Burnand.

Appelés par le Département fédéral des finances à désigner un membre du jury, en vue du concours de la pièce de 5 francs suisses, nous avons prié M. le Dr R. Wegeli, directeur du Musée historique, à Berne, de bien vouloir se charger de ces fonctions.

Vous aurez appris par les journaux, MM. et chers Collègues, quels ont été les résultats de ce concours. Il semble qu'à l'avenir, dans un cas semblable, il serait nécessaire de présenter aux concurrents un memento leur rappelant, ou leur apprenant, ce qui doit distinguer une monnaie d'une médaille, quels doivent être les caractères fondamentaux de la première, au triple point de vue numismatique, politique et technique.

Notre collègue, M. Henri Cailler, bibliothécaire depuis tant d'années de notre Société, a cru devoir, l'an passé, et à notre grand regret,

donner sa démission de ces fonctions. Nous ne voulons pas le laisser partir sans l'assurer de la profonde reconnaissance que nous lui gardons tous pour l'œuvre qu'il a accomplie avec tant de modestie, de persévérance et de distinction.

Votre comité a cherché à remplacer M. Cailler dans la mesure du possible et il a fait appel à la grande obligeance de M. H. Dunoyer, qui a bien voulu, avec l'aide de son prédécesseur, se mettre peu à peu au courant de ses nouvelles fonctions. Tout fait prévoir que M. Henri Cailler a trouvé un successeur digne de lui.

Messieurs et chers Collègues, l'an passé, à pareille époque, j'étais démissionnaire de mes fonctions de président, exercées depuis 1908. Vous n'avez pas voulu qu'il en fût ainsi et vous avez estimé que les convenances de notre Société devaient passer avant les miennes. Je me suis incliné, non sans un sentiment de reconnaissance pour cette nouvelle preuve de votre estime et de votre amitié.

C'est donc pour deux ans encore que je demeure votre président *in absentia*.

Eug. DEMOLE.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1921.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Contrairement à l'habitude prise depuis bien des années de présenter un compte rendu financier arrêté au 31 décembre de l'année précédente, je suis obligé de demander aujourd'hui votre indulgence, en vous fournissant seulement quelques chiffres approximatifs, me réservant de boucler les comptes au 31 décembre de l'année courante 1922, soit pour un exercice de *deux* années de calendrier.

N'allez pas cependant croire que nous nous trouvons en déficit et que j'aie à dissimuler quelque perte; heureusement tel n'est pas le cas, la situation financière de notre Société est plus florissante que jamais, grâce au legs de feu notre collègue le Dr Alf. Geigy, de Bâle, que nous avons pu toucher en janvier 1922.

Nous disposons en chiffres ronds des sommes suivantes :

1800 fr.	chez M. H. Boveyron, banquier.
5000 »	au Crédit suisse, convertis en obligations C. F. F. au 5 1/2 0/0.
1500 »	chez le trésorier.
<u>8300 fr.</u>	au total.

En outre nous possédons comme fonds de réserve *vingt* obligations 3 % Genevois à lots et *deux* obligations 3 1/2 % Chêne-Bougeries, ce qui forme encore une somme de 2000 fr., soit un total général de passé 10,300 fr.

Je dois également vous prier d'excuser Messieurs les vérificateurs qui n'ont pu s'acquitter de leur mandat comme d'habitude. Je vous promets, pour notre prochaine réunion, que la comptabilité sera mise à jour et arrêtée au 31 décembre 1922.

Genève, le 29 septembre 1922.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Nouveaux sociétaires.

Reçu le :

17 décembre 1920.	MM. Gustave Emden, à Saint-Gall.
9 juillet 1921.	le D ^r G. Bernhard-Imhoof, à Saint-Moritz.
—	Alfred Brandenburg, banquier, à Lausanne.
10 septembre 1921.	Victor Lüthiger, à Zoug.
11 décembre 1921.	G. Wüthrich, M.I.E.E., à Londres.
21 janvier 1922.	La Bibliothèque de la Ville de Winterthour.
1 ^{er} juillet 1922.	Arnold Mettler, à Saint-Gall.
—	Claudius Côte, à Lyon.
28 octobre 1922.	R. Hagnauer-Heer, à Lausanne.
—	Maurice Favre, à La Chaux-de-Fonds.
17 février 1923.	Jules Rigaud, à Genève.
